

► LE MINISTÈRE DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

Les incidents successifs qui ont ponctué la période estivale montrent bien que la partie du quadrilatère en travaux n'est absolument pas étanche. **Malgré les nombreuses interventions de la CGT, l'opérateur du Ministère (l'Oppic), qui mène la rénovation, reste totalement sourd aux difficultés que rencontrent les agents de la bibliothèque.** La BnF et le Ministère doivent faire comprendre à l'Oppic que cette situation n'est plus possible. C'est le sens du courrier (ci-dessous) envoyé à la Directrice générale à la fin du mois de septembre.

LES INCIDENTS, LA SUITE :

► Sept. 2013 : pendant plusieurs semaines, d'importantes démolitions entraînent de **très fortes nuisances sonores** dans les espaces de travail. Malgré les interventions répétées de la CGT pour que les démolitions aient lieu avant l'ouverture des salles à 10h et l'octroi de compensations horaires pour les agents les plus exposés, la direction ne propose rien de mieux qu'une distribution de bouchons d'oreille.



La lettre d'info de RICHELIEU

Mars 2014

► EN 2020, RICHELIEU SERA PLUS... ÉTROIT !

Du fait de la très probable vente du bâtiment qui accueille la *Musique* au 2 rue Louvois, la BnF doit implanter ce département, qui compte pourtant 2 millions de documents, dans le quadrilatère Richelieu.

Logiquement, on assiste à un resserrement des espaces. Chaque département est sommé de fournir des magasins à la *Musique* et plusieurs services voient leurs espaces amputés : suppression de l'atelier de restauration de l'entresol, de l'atelier des Manuscrits, d'une salle d'exposition (la Crypte)..., cela impliquerait également de **déplacer à Bussy 40 % des fonds de la Musique et 15% des fonds des autres départements. A terme, il faudrait, selon la direction «externaliser 30% des collections [de Richelieu] pour disposer d'environ 10 années d'accroissement»** dans le quadrilatère !

Pour la CGT, ces transferts priveront les lecteurs d'un accès direct à de très nombreux fonds. **C'est un recul en terme de service rendu au public, une dégradation des conditions de travail pour les agents qui auront en charge le transfert d'un site à un autre des documents patrimoniaux demandés par les lecteurs, et un non-sens en terme de conservation.**

Le Ministère et la Direction de l'établissement auraient été bien plus inspirés d'utiliser les 5,5 millions d'euros qu'ils ont consacrés au réaménagement du Haut de jardin pour rénover un bâtiment qu'ils ont pourtant fait construire tout spécialement pour accueillir la *Musique* en 1964. Cela en dit long sur la politique culturelle ou plutôt l'absence de politique de notre actuel Ministère de la culture.

A l'aune de ces aberrantes décisions, on ne peut qu'être alarmé par le devenir de notre établissement. **Quelle partie de la BnF va-t-on vendre ou louer à l'annonce de prochaines coupes budgétaires ou projet tape à l'œil : l'Arsenal, un étage de Tolbiac ?**

TOUJOURS DES RETARDS :

Les travaux devaient se dérouler initialement de 2010 à 2013 pour la phase 1 et de 2014 à 2017 pour la phase 2.

Le chantier, en raison de la découverte d'amiante et de plomb dans le bâtiment a pris beaucoup de retard : la zone 1 devrait être terminée en juin 2015 et l'ensemble du quadrilatère en 2019 !

→ **Pour la CGT, travailler dans des conditions dégradées pendant 5 à 6 ans sans mettre les moyens nécessaires en budgets et en effectifs ne sera pas tenable.**

UNE NOUVELLE VAGUE D'INCIDENTS SUR LE SITE :

► 15 mai 2013 : un percement accidentel provoque un **empoussièrisme important de plusieurs zones du département des Estampes.** Les espaces sont condamnés puis nettoyés. On apprendra plus tard que ces poussières contiennent du **plomb** au-delà des normes réglementaires.

► 8 juillet 2013 : **évacuation et fermeture pendant 24h des salles de lecture des Manuscrits et des Arts du Spectacle** en raison de la pénétration d'un **important nuage de poussière** provenant du chantier. Selon la direction cette zone ne comprenait pas ou plus de plomb ou d'amiante.

► 5 août 2013 : **incendie** dans la zone en travaux, c'est le dispositif mis en place pour le désamiantage (tout juste terminé !?) qui a pris feu.

► Août et sept. 2013 : **2 évacuations** de l'atelier central en raison d'émanations de **solvants dangereux** arrivant de la zone en travaux.

► ...la suite en p. 4

Paris, le 24 septembre 2013



Madame la Directrice générale,

Après l'arrêt en catastrophe des travaux pendant plusieurs mois en raison de la découverte d'amiante et de plomb dans la zone en chantier en 2012.

Après le départ de feux qui a endommagé cet été plusieurs dizaines de mètres carrés du quadrilatère Richelieu du fait de l'absence de détection incendie dans la zone en travaux.

Après la fermeture en urgence et pendant plusieurs jours d'espaces de travail situés dans le département des Estampes mais également de la salle de lecture des Manuscrits et des Arts du spectacle à cause d'importants dégagements de poussière.

Après que l'on ait appris que dans un des couloirs du Département des Estampes ces poussières contenaient un taux anormalement élevé de plomb par rapport aux normes en vigueur, nous découvrons aujourd'hui que pour la deuxième fois, l'atelier central de restauration a dû être évacué précipitamment en raison d'émanations de solvants issues de la zone en travaux !

Madame la Directrice générale, nous vous demandons la transmission le plus rapidement possible des composants chimiques de ces solvants. Cette situation ne peut plus durer, les personnels sont excédés par le manque de transparence qui entoure ce chantier et par les nuisances de ces derniers jours liées au bruit des marteaux-piqueurs.

L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic) qui mène la rénovation du site ne peut pas se comporter comme si la zone 2 était désormais fermée.

La semaine dernière, des lecteurs ont quitté les salles fatigués de plusieurs heures sans interruption de marteaux-piqueurs, les collègues dont les espaces de travail sont collés aux travaux ont dû rester dans le bruit sans que l'autorité administrative ne leur propose de rentrer chez eux plus tôt. Si cette situation devait se reproduire nous vous demanderions d'accorder à ces personnels un départ anticipé de leur lieu de travail.

Madame la Directrice générale, il est de votre responsabilité de prendre les mesures qui s'imposent pour garantir la santé et la sécurité des personnels et des publics de Richelieu et d'informer dans les meilleurs délais le CHSCT de tous les dysfonctionnements et décisions prises en conséquence.

Veuillez agréer Madame la Directrice générale, nos salutations distinguées

Les représentants des personnels CGT du Comité hygiène, sécurité et conditions de travail

**RETROUVEZ LA CGT BNF SUR
SON BLOG → WWW.CGTBNF.FR
REJOIGNEZ NOUS, SYNDIQUEZ VOUS EN LIGNE !**

► LES MÉTIERS D'ART DE RICHELIEU DANS LE VISEUR !

L'avenir s'annonce bien sombre pour les métiers d'art : disparition de l'atelier du département des Manuscrits et de celui de l'entresol (300 m2 en moins rien que pour ce local)...

Ne nous leurrions pas, si la direction supprime plusieurs centaines de mètres carrés dévolus à des espaces de travail, c'est bien qu'elle prévoit de **ne pas remplacer les nombreux départs en retraite qui auront lieu ces prochaines années parmi les techniciens d'art de Richelieu.**

Pour la CGT, ceci est extrêmement grave, non seulement en terme de charge et de conditions de travail mais aussi du point de vue de la transmission des savoir-faire dans les ateliers. Sans recrutements rapides, pas de sauvegarde des métiers !

► IL FAUT UNE INFIRMERIE COMMUNE BNF/INHA OUVERTE À TEMPS PLEIN À RICHELIEU !

Depuis 3 ans, l'infirmier de Richelieu n'ouvre plus qu'à mi-temps. D'après la direction c'est sa faible fréquentation qui a motivé la mesure. **Pour la CGT, il s'agit d'un faux problème puisque la législation permet à un « Service de médecine de prévention » d'être « commun à plusieurs administrations et établissements publics ». Un accord avec l'INHA serait donc possible.**

Cet institut, implanté dans le quadrilatère Richelieu, en effet, ne possède pas d'infirmier malgré les quelque 200 agents qui y travaillent. Côté BnF, ce sont 500 per-

Si la ministre de la Culture, suite aux actions de la CGT, a pris conscience de cette urgence et a entamé une politique ambitieuse de reconnaissance et de valorisation des métiers d'art, la direction de la BnF, à l'inverse, se désintéresse du sujet.

Depuis de trop nombreuses années, en effet, notre établissement ne s'est pas donné les moyens de préserver les effectifs de cette filière, notamment dans les différents métiers du papier (restaurateur de livres, doreur sur cuir, restaurateur de globes, restaurateur photographique...).

Compte-tenu des nombreux départs à la retraite il est désormais urgent de prévoir un plan pluriannuel de remplacement. **Les personnels peuvent compter sur la CGT pour mener cette bataille à leur côté.**

sonnes (Richelieu, Opéra et Arsenal) qui dépendront, une fois les travaux terminés, du service médical. **Au vue du nombre d'agents (plus de 700 au total) il est donc tout à fait possible de renforcer la présence du médecin de prévention et d'ouvrir à nouveau l'infirmier à temps plein. C'est ce que la CGT revendique depuis maintenant 3 ans.**

→ Sur le site de Tolbiac un accord avec l'École d'architecture situé à proximité a été signé en 2012. Il concerne également quelque 200 personnes. Alors pourquoi pas entre la BnF et l'INHA ?

► 2008-2011, N'OUBLIONS PAS CES 3 ANNÉES DE DÉMÉNAGEMENTS QUI ONT ABIMÉ LES PERSONNELS

Triste bilan que ces 3 années de préparation, de traitement et de conditionnement des collections, mais aussi de déménagement, de transfert, de réaménagement qui ont permis de vider la moitié du quadrilatère de ses collections, de ses bureaux, de ses salles de lecture et de ses agents.

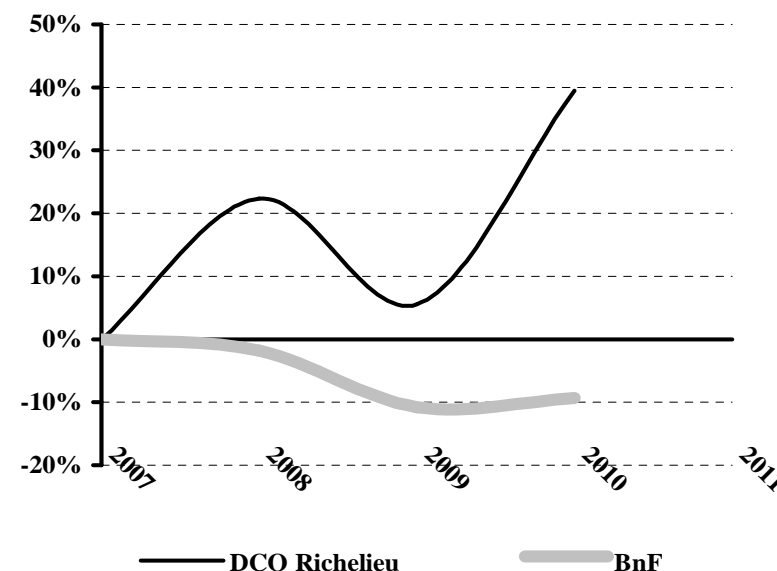
Trois ans également où il a fallu mettre en place des nouvelles procédures de travail et subir des réorganisations de services à marche forcée. Ces réorganisations en modifiant la structure générale des départements, ont engendré des tensions, des problèmes de fonctionnement...

Venant se surajouter à l'ensemble de ces difficultés, les conditions dans lesquelles les personnels ont eu à exercer leurs activités se sont fortement dégradées : va-et-vient incessant du fait de l'éclatement des services, des bureaux et des collections dans plusieurs bâtiments et sites, températures extrêmes dans les modulaires en 2010 (plus de 40° dans les étages avant qu'on installe en catastrophe la climatisation), port de charges,

mise en place des navettes de transport de collections entre Bussy, Tolbiac et Richelieu...

→ Aussi, en 3 ans ces augmentations de charges et de cadences de travail, mais aussi l'apparition de nouvelles tâches et la détérioration des conditions d'activité, ont entraîné une dégradation très nette de la santé des agents.

► COMPARAISON DU NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE POUR RAISON MEDICALE ENTRE RICHELIEU (DCO) ET LA BNF (2007-2011)



→ Les données concernant la santé des personnels de Richelieu pendant les 3 années de préparation et de déménagement de la zone 1 qui ont précédé le lancement de la rénovation, soulignent de façon exacerbée les difficultés rencontrées par les agents du site. Aujourd'hui, les préparatifs visant à vider les collections de la seconde moitié du quadrilatère s'intensifient. Ce surcroît de travail, additionné au retour d'une partie des fonds externalisés et du transfert des services en 2015, ne pourra se faire sans renfort en effectifs !

Nombre de jours d'absence pour raison médicale (hors arrêts longue maladie)*				
	2007	2008	2009	2010
Richelieu (DCO)	1348	1649	1423	1881
	(avant chantier)	+22,3% ↗	+5,6% ↗	+39,5% ↗
BnF dans son ensemble	25 245	24 794	22 506	22 899
	(avant chantier)	-1,8% ↘	-10,8% ↘	-9,3% ↘

* **2007** (année précédant le début du transfert des collections et des services) sert de référence pour calculer les baisses ou augmentations des jours d'absences.



► POUR NE PAS REPRODUIRE LES ERREURS DU PREMIER DÉMÉNAGEMENT, ENSEMBLE, EXIGEONS :

- **La fermeture du site pendant au minimum un mois lors du basculement d'une zone à l'autre, et non pas d'une semaine comme la fois précédente ;**
- **Des renforts en effectifs** partout où cela est nécessaire ;
- **Aucune suppression de postes** (comme c'était le cas entre 2009 et 2011 pour les magasiniers suite à leur mobilisation) ;
- **La réouverture à temps plein de l'infirmier**
- **Un renforcement des mesures de sécurité sur le chantier**